

2 118 - LE GENTIL - 18/10/2019 - 12H20

Sujet: [INTERNET] enquête Publique projet éolien de BERSAC-sur RIVALIER

De : serge le gentil <actei@hotmail.fr>

Date : Fri, 18 Oct 2019 12:20:45 +0000

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Messieurs

Veillez trouver ci-joint

Correspondance adresser a la population

Copie de ma plainte adresser a Monsieur le PROCUREUR

Je demande a recevoir analyse d'un commissaire au compte sur la structure et solidité de la SOCIETE EDPR

Je souhaite avoir la garantie que la provision sera suffisante pour démanteler les éoliennes demain

Provenance : Courrier pour Windows 10

procureur.pdf	Content-Description: procureur.pdf Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
---------------	--

eoliennes.pdf

eoliennes.pdf	Content-Description: eoliennes.pdf Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
---------------	--

NON ! NON ! ET NON AUX EOLIENNES

Monsieur le MAIRE pour s'arroger un droit de réponse (imprimé aux frais du contribuable) fait état d'un tract anonyme, dont il connaît parfaitement les auteurs (aucune polémique personnelle dans ce tract) tout cela pour continuer sa propagande déguisée en faveur des éoliennes. J'aimerais savoir pourquoi ?

Comment un Maire peut-il agir dans l'opacité la plus totale, négocier un accord en 2013 et le cacher dans la campagne municipale ?

La société EDPR est elle-même très opaque, jamais nous n'avons eu d'interlocuteurs techniques, mais seulement une entreprise de communication payée pour faire passer la pilule et pour essayer de manipuler les gens. Aujourd'hui rien de tel qu'une entreprise de communication pour vous baratiner mais nous ne sommes pas dupes.

Dernière trouvaille du nouveau futur patron du site 75 collaborateurs etc. chiffre du Tribunal de Commerce 5 salariés

Les éoliennes c'est du vent

C'est inutile, destructeur et ruineux.

Ça suffit, c'est une infamie de laisser croire que la société EDPR fait un cadeau à la commune, C'EST NOUS QUI PAYONS AVEC NOTRE FACTURE EDF. L'éolien est instable et inutile, cela produit 20% du temps et il faut toujours avoir une source d'énergie pour pallier le manque de vent.

Dans l'état actuel aucun emploi n'est prévu, aller voir les chiffres, en plus les éoliennes allemandes sont achetées avec leurs contrats de maintenance.

EDPR a volontairement avantagé un certain nombre d'habitants de la com com ELAN en proposant des taux d'intérêts avantageux (sur le papier) de façon à avoir le soutien de ces investisseurs « c'est de la corruption » EDPR a fait des tonnes de promesses voir tract de Jacquot Sophie responsable des projets éoliens chez EDPR (amélioration des voiries, création d'une station ornithologique, travaux sur le réseau d'assainissements, restauration du village vacances, augmentation du débit internet aire de jeux etc..) super plus rien à financer par la commune c'est le père Noël EDPR et c'est du vent en plus pour ses éoliennes.

L'esthétique comme dirait Monsieur le Maire est subjectif mais un tas de béton et d'acier ce n'est pas ce qu'il y a de plus beau, la perte de la valeur foncière ça c'est une réalité pour toutes les habitations

24000 € de rentrée fiscale c'est une vraie honte par rapport au coût payé moyen pour implanter des éoliennes de 1MW sur le territoire environ 5000€ le MW, à BERSAC il s'agit de 12 MW nous sommes loin de compte.

Mais le pire c'est que c'est nous qui payons sur la facture EDF pour faire faire des supers bénéfiques à des entreprises privées, moi j'en ai assez des initiatives des élus qui agissent pour le bien de tous, qui investissent dans des massifs forestiers avec rentabilité nulle et si la sécheresse persiste la commune se sera endettée pour rien. Gestion de la forêt par l'ONF dont chacun peut constater son inefficacité à l'arboretum de la JONCHERE envahi par les ronces.

Alors, facile on trouve une façon détournée de vous prendre votre argent, bilan carbone nul, vraiment, est le Maire oublie que l'entreprise fera faillite avant d'être obligé de démonter les éoliennes.

Alors gloire au Maire qui fait des rentrées d'argent, sans se soucier des conséquences, pour aujourd'hui et demain. L'éolien oui si c'est fabriqué en France, si les terrains sont pris gratuitement, au nom de l'intérêt public, si le tout est géré par l'État, avec des fonctionnaires compétents.

On nous prend pour des demeurés, l'argent de cette activité, que la collectivité va recevoir C'EST LE NOTRE payé sur notre facture, moins le bénéfice, les combines des fournisseurs d'éolien, une grande partie de leur argent quitte la France définitivement

Être pour les éoliennes quand on est un élu c'est ne pas avoir le cran d'augmenter les impôts pour faire des dépenses inutiles (musée de l'uranium, rond-point, dos d'âne, chicanes, pot de fleur géants, réfection des places publiques par EIFFAGE avec les fleurs misent en place par un paysagiste de LIMOGES.

Alors que nous pouvons planter directement les fleurs en terre si c'est nécessaire.

Utiliser l'eau pour arroser des fleurs alors que des gens meurent de faim et manquent d'eau.

Acheter la forêt pour que le Maire assouvisse ses fantasmes d'exploitant forestier.

Le mensonge consiste aussi à citer des organismes officiels comme ANSEES en ne prenant que 2 phrases en oubliant les recommandations de cette agence qui prévoyait 1500 m des habitations pour des petites éoliennes a BERSAC c'est des géantes [shhttp://appgecomiac.for-lac.com/pages/le-saviez-vous/page.html](http://appgecomiac.for-lac.com/pages/le-saviez-vous/page.html)

Infrasons, éoliennes et infrasons ; nuisances des infrasons ; rapport anses - APPGE-Comiac anti-éolien, non aux éoliennes de grande hauteur dans le Lot

(L'Anses a publié son rapport le 30 mars 2017 : les infrasons produits par les éoliennes existent, sont mesurables à 500 m, 900 m et dans les maisons. Malheureusement, ces experts n'ont pas étudié les dégâts sur les mammifères, ils parlent d'effets nocébos et pensent qu'il faudrait faire de réelles études épidémiologiques ainsi que de réels suivis des émissions sonores et ...

appgecomiac.for-lac.com)

l'Etat par ses ministres et politiciens incompetents, incapables d'avoir su créer des entreprises pour fabriquer et installer des éoliennes, a fait un super cadeau aux opportunistes en obligeant EDF à acheter toute l'énergie produite à un tarif avantageux et cela sans avoir même pris la précaution d'encourager des sociétés à fabriquer les éoliennes sur le territoire français l'état oblige les exploitants d'éoliennes à faire transiter le courant par INEDIS ET LA gestion des flux à la charge EDF les charges pour nous le bénéfice aux copains. Etat super endetté qui n'a plus de moyens

Non seulement cela ne réduira pas le réchauffement climatique mais nous aurons ces machines devant les yeux et tout ça, c'est pour l'enrichissement de quelques-uns ce n'est pas pour l'enrichissement collectif, ou pour lutter contre un éventuel réchauffement, mais pour l'enrichissement personnel d'opportunistes qui s'engouffrent dans la brèche grâce à des ministres et des élus irresponsables, des énergies, ils en existent l'hydraulique.. rien n'est fait, pour les biomasses rien n'est fait, pour le photovoltaïque c'est du matériel chinois, taxé détaxé au gré des humeurs des gouvernants, pour l'hydrogène rien n'est fait

Quand la sécheresse aura détruit la forêt communale et le super investissement fait par un maire irresponsable que ferons-nous ? quand il faudra démonter les éoliennes que feront nous ?

Avant de vouloir sauver la terre avec des éoliennes commençons déjà par étudier ce qu'il faut faire si le réchauffement arrive ce n'est pas en enrichissant les riches que nous allons diminuer le réchauffement climatique.

Maintenant vous pouvez tous contrôler les éléments suivants

Par un vent de 45 km/h il faut aux pales 3 secondes pour faire un tour

Vous pouvez aller à la Souterraine compter les tours et demander sur votre téléphone la vitesse du vent

Pour une éolienne de 180 m diamètre des pales 140 m

Vitesse en bout de pales $3600/3 \times 3.14 \times 140 = 527520$ m/h soit 527,52 km/h le mur du son se situe a 1224 km/h par un vent de 110 km/h nous aurons $(527,52 \times 100) / 45 = 1283$ km/h chaque bout de pale passera le mur du son et par des vents variables ce sera répétitif. Et qui va croire que ce sera sans bruit ?

Imaginez le givre sur une éolienne se détachant à cette vitesse, sachant que sans système de dégivrage un avion par temps froid s'écrase au décollage ou à l'atterrissage sous le poids du givre.

CA CE N'EST PAS DE LA FICTION C'est pourquoi vous devez dire non aux éoliennes auprès des instances régionales, c'est pourquoi vous voterez pour un Maire qui se battra contre les éoliennes et qui aura une attitude transparente.

L'écologie c'est changer de mode de vie, c'est pas plus d'argent pour Bouygues Véolia EDPR et Cie

Et le rôle d'un élu c'est de chercher à créer des emplois productifs, donner du travail à tous pas seulement aux grands groupes. Ici en haute vienne c'est d'abord sauver nos campagnes, ne pas faire des travaux pharaoniques, ou des travaux et des investissements qui ne sont pas nécessaires et non rentables.

SERGE COUSSOT actei@hotmail.fr Le moulin des vergnes 87370 bersac 0555715806 ne pas jeter sur la voie publique

Monsieur coussot serge
LE MOULIN DES VERGNES
87370 BERSAC
actei@hotmail.fr
0555715806

Monsieur le PROCUREUR DE LA
REPUBLIQUE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
17 PLACE D'AINE
87031 LIMOGES

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants.

La société EDPR France HOLDING 40 Avenue des terroirs de France 75611 PARIS
CEDEX 12

Spécialisé dans l'installation d'énergie renouvelable et présentant un projet
éolien sur la commune de BERSAC :

1- A par 2 fois a ma connaissance et avec les éléments en ma possession pratiqués
des actions dignes d'un autre temps.

Article paru dans le populaire du 15/décembre 2017 proposant un emprunt
participatif, avec des taux d'intérêts variables suivant la localisation des prêteurs
entre autre 7% pour les habitants de la com.com ELAN et moins pour les autres.
Les éoliennes devant s'implanter à BERSAC membre de ELAN

2- En date du 26 Septembre Monsieur le MAIRE DE BERSAC dans un droit de
réponse précise qu'en présence de monsieur GOURSAUD garde national des eaux
et forêts et après sa présentation les chasseurs de Bersac ont voté à bulletin secret
à 76% en faveur des éoliennes.

Cependant un tract émanant de l'association, NATURE ET ENVIRONNEMENT
précise page 2 les enjeux de ce vote

Membre adhérent d'ANTICOR je ne peux après avoir pris connaissance de ces
documents que de vous demander de vouloir bien qualifier ces faits

Et vous demandez de vouloir bien entendre les protagonistes pour confirmer ou
infirmer ces faits.

PJ : Article du populaire, tracts, droit de réponse

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, mes respectueuses salutations.

Le 11/10/2019

SERGE COUSSOT